Journées Nationales des Jeunes

Hazebrouck (59)

15, 16 et 17 octobre 2010

L'Accès à la Vie Sentimentale, Affective et Sexuelle

Programme des Journées

Vendredi 15 octobre

- 12h00 Accueil
- 14h30 Présentation des JNJ
  - Rôle de la CNPJ (Commission Nationale Politique de la Jeunesse)
  - Expériences de groupes de jeunes locaux
  - Présentation du Blog national : http://jeune.apf.asso.fr/
- 17h00 Présentation du fil rouge des journées : « l'accès à la vie sentimentale, affective & sexuelle »
  - Visionnage du documentaire « *L'amour sans limites* »
- 20h00 Diffusion du film « Cavalcade » en présence du réalisateur Bruno de Stabenrath et de l'humoriste Titof

Samedi 16 octobre

- 9h30 Accueil
- 10h00 Les questions que pose l'accès à la vie sentimentale, affective et sexuelle.
  - Discussion avec un membre du collectif « handicap & sexualité »
- 11h00 « *Et pour toi, qu'est-ce que c'est que la vie sentimentale, affective et sexuelle ?* »
  - Ateliers
- 12h30 Repas
- 14h30 Capitalisation des ateliers
- 16h30 « Et qu'en pense actuellement l'APF ? »
  - Échanges avec Pascale Ribes (*Vice-présidente de l'APF*)
- 18h00 : « Et pour vous, comment l'APF doit-elle évoluer ?
  - Ateliers

Soirée festive avec la production de groupes jeunes, suivie d'une animation DJ

Dimanche 17 octobre

- 10H00 Synthèse des journées
  - Perspectives
  - Actualités
- 12h30 Clôture

Sommaire

- Présentation des Journées Nationales des Jeunes 4
- La Commission Nationale Politique de la Jeunesse 5-6
- Présentation du fil rouge des Journées 7
- Diffusion du film « Cavalcade » 8
- Les Questions que pose l'Accès à la Vie Sentimentale, Affective & Sexuelle : Discussion avec Handicaps & Sexualités 9–14
- Forum de Discussion et Synthèse des Ateliers « Et pour toi, qu'est-ce que la Vie Sentimentale, Affective et Sexuelle ? » 15–17
- Et qu'en pense actuellement l'APF ? **:** Discussion avec Pascale Ribes, Vice-Présidente de l'APF 18-21
- Soirée festive avec la production du groupe « Force Majeure », suivie de l'animation d'un DJ. 22
- Synthèse du thème des Journées 23
- Conclusion 24
- *Glossaire* *25-26*
- *Annexe : synthèse du questionnaire de satisfaction* *27-28*

Présentation des Journées Nationales des Jeunes

L'APF ? Une grande maison, un lieu de vie indispensable pour beaucoup, mais qu'est-ce que l'APF exactement ? Représente-t-elle une partie de la population seulement ?

Les précédentes CNPJ ont visité toutes les régions de France. Il s'agissait de comprendre, recevoir et partager les envies, préoccupations, désirs des jeunes.

Quelles étaient-elles ? Dans chacune des régions, les mêmes choses furent évoquées : vouloir une vie aussi normale que possible, autonome, mais surtout avoir enfin l'opportunité de vivre une vie affective, sexuelle.

Au-delà de ces expressions qui pourtant sont évocatrices, apparait un seul et unique mot : l'amour.

Nous avons tous de l'amour à offrir, à recevoir. Est-il différent chez une personne en situation de handicap ? Chez un valide ? Entre un valide et une personne en situation de handicap ? Entre un blanc et un noir ? Entre un magrébin et un asiatique ? Entre un homme et une femme ? Entre deux hommes ? Entre deux femmes ? …

Bien évidemment que non ! Nous sommes tous différents mais nous savons, et nous voulons aimer. Vivre, aimer, deux choses liées, indissociables, indispensables.

La CNPJ a voulu vous permettre de discuter, échanger, partager, sur ces sujets qui vous tiennent tant à cœur.

La CNPJ, c'est un groupe représentant les jeunes de l'APF, chaque région élit un(e) représentant(e) qui a entre 18 et 30 ans. La véritable vie de l'APF ce n'est pas celle de Paris dans des bureaux mais bien en département et en délégation départementale.

C'est un lieu riche, complet, un endroit proche de vous, libre, à votre image. Malheureusement beaucoup de jeunes, à domicile ou en structure, ne connaissent pas l'existence de l'APF. Pourtant, une délégation permet tous les projets qu'un jeune voudrait initier, de la réunion hebdomadaire d'un groupe informatique jusqu'à l'organisation d'évènements ambitieux.

La force et l'énergie de la jeunesse est un atout pour l'avenir. Permettre à chacun de trouver sa place, d'exprimer ses sentiments, ses envies, tout cela est possible dans une délégation.

Il ne nous est pas possible de rester sourds aux attentes de la jeunesse. Ils veulent vivre ! Ils veulent aimer ! Pas demain, pas dans dix ans, maintenant.

Les Journées Nationales des Jeunes sont un premier pas !

Fabien TRUCK
Coordinateur de la CNPJ

La Commission Nationale Politique de la Jeunesse

Au moment des Journées Nationales des Jeunes,
la Commission se composait de dix membres dont trois cooptés, sur vingt-deux régions,
nonobstant la présence de trois administrateurs et du référent de la Direction Générale.

- **Les régions représentées**
  - Aquitaine
  - Bretagne
  - Île-de-France
  - Languedoc-Roussillon
  - Limousin
  - Midi-Pyrénées
  - Nord-Pas-de-Calais
  - PACA
  - Picardie
  - Poitou-Charentes

- **Fonctionnement, activités et représentations de la CNPJ**
  - Deux **coordinateurs**, Fabien Truck et Vincent Duval ;
  - **7 rencontres depuis** le début du mandat en **mars 2008** (en moyenne une tous les 2 mois) :
    - vendredi après-midi : groupes de travail
    - samedi : séance plénière
  - **Les axes d'interventions principaux de la CNPJ :**
    - ***La rénovation des outils de communication***
      - Ouverture d'un blog national à l'automne : *http://jeune.apf.asso.fr*
      - Ouverture d'une adresse mail : *cn.jeunesse@apf.asso.fr*
      - Création d'une nouvelle affiche
      - Création d'un dépliant triptyque APF « Les Jeunes »
    - ***L'organisation de débat en région sur l'accès à la vie affective et sexuelle***
      - Organisateur : chaque membre de la CNPJ dans sa région
      - Public ciblé : les adhérents et usagers des structures de l'APF âgés de 15 à 30 ans dans la région
      - Objectifs :
        - Susciter le débat sur une question complexe
        - Attirer des jeunes, adhérents et usagers, âgés de 18 à 30 ans, afin qu'ils puissent s'investir à moyen terme dans des projets APF menés en délégation.
      - Concept du projet :
        - Diffusion du documentaire « L'Amour Sans Limites » (52 mn) ou du film « Nationale 7 » (1H30)
        - Débat avec les participants, animé par une personne ressource de l'APF (administrateur, adhérent ayant travaillé sur le sujet, personne issue du Collectif Handicap & Sexualité).
      - Échéance : Automne 2009
    - ***Les représentations externes***
      - Le CNJ : Conseil National de la Jeunesse
      - Le CSIS : Conseil Supérieur à l'Information Sexuelle
    - ***Les participations à des instances internes***
      - La CNAR : Commission Nationale Action et Revendication
      - Groupe recherche-action sur l'accompagnement des jeunes majeurs

- Un groupe de travail sur l'accès à la vie affective et sexuelle
- Le comité éditorial de Faire Face
- Les Journées Nationales Parents
- La Convention des cadres
- Le séminaire Advocacy sur la discrimination
- Le programme européen sur l'éducation inclusive

- ***Les contributions***
  - Contribution au Livre Vert de la politique de la jeunesse coordonné par le Haut-commissariat à la Jeunesse
  - Contribution au Manifeste (7 thèmes sur dix)
  - Étude et confirmation du texte d'orientation élaboré par l'ancienne Commission Nationale Politique de la Jeunesse

- **Les Pistes**
  - **Offrir une adhésion** de bienvenue à tout jeune âgé de 18 à 25 ans
  - **Associer les membres cooptés** à la CNPJ au Conseil APF de région
  - **Valoriser les expériences bénéfiques** (groupe 44 avec le Slam NPNS, groupe 57 avec un CD, IEM 91, etc.)
  - **Renforcer les liens** entre délégations et structures
  - **Renforcer l'accompagnement et le suivi** des jeunes

Présentation du fil rouge des Journées

Comme nous vous l'avons précisé, la CNPJ, par le biais de l'ancienne CNJ, a fait le constat suivant :

L'amour, la vie affective, la vie sexuelle sont au cœur des attentes des jeunes. Ce constat a été fait partout et il a été exprimé de manière très forte.

Les JNJ sont le reflet de ces attentes.

Nous parlerons amour, sexe, tendresse et cela sans tabou. Oui, "nous", car ici, pas de grands discours, pas de paroles creuses, tout simplement parce que toutes et tous PARTICIPERONT !

Nous ferons un premier pas dans l'arène grâce à deux projections, « L'Amour Sans Limites » et « Cavalcade ».

Le cocon d'une salle de cinéma où l'on est seul et nombreux à la fois, permettra de délier bien des langues et de rassurer certain(e)s.

Des ateliers et des moments informels seront le deuxième temps fort, pour, non seulement tisser ou resserrer des liens, mais aussi continuer sur la dynamique lancée par les projections.

La deuxième composante du fil rouge est la perception qu'ont les jeunes de l'APF, l'avenir et ce qu'ils en attendent.

Elle sera développée en ateliers et par le biais des questionnaires.

Diffusion du film « Cavalcade »

Le film sorti en 2005 et tiré du roman autobiographique de Bruno de STABENRATH, raconte l'histoire d'un homme qui croque la vie nocturne à pleine dents et ingurgite ses déboires à goulot : la nuit n'a aucun secret pour lui, les filles se bousculent dans son lit et la Jet-Set lui appartiendrait presque.

Seulement voilà, ça ce n'est que le côté vivant… TROP vivant. Et comme dans tout excès, le revers de la médaille peut tomber en plein sur la tête, occasionnant des dégâts plus ou moins importants.

Un sombre matin, il en a su quelque chose... C'était au fond d'un ravin que le revers de sa médaille était tombé.

Léo découvre dès lors une nouvelle vie, douloureuse, à l'ambiance impersonnelle et à l'odeur d'éther… dans un corps qu'il va lui falloir reconquérir.

Le chemin sera long et caillouteux, mais il lui permettra de découvrir la Vie, la vraie, celle qui se cachait dans les méandres de l'obscurité et l'empêchait jusqu'alors d'exister.

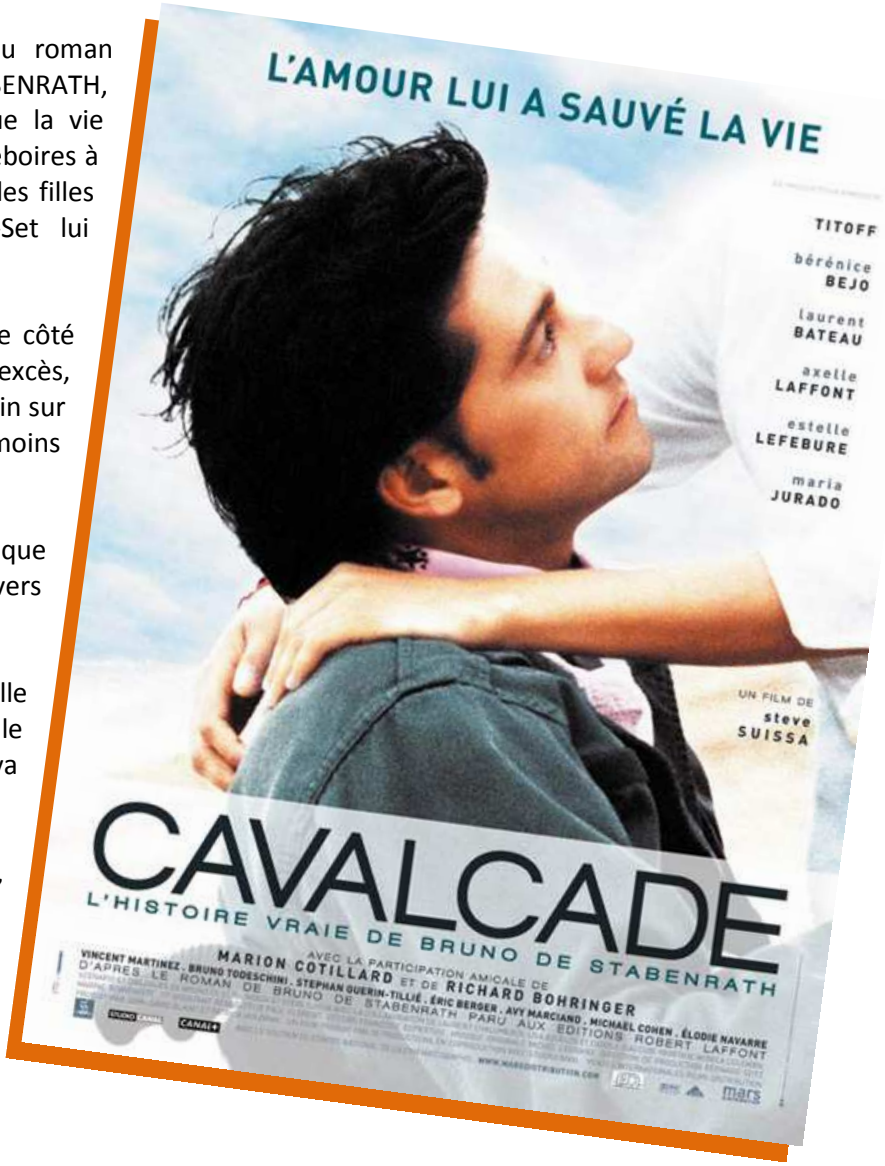

Le soir de cette diffusion, Titoff (dans le rôle de Léo), quelques membres de l'équipe du film et Bruno de STABENRATH ont fait le déplacement pour venir à la rencontre des jeunes en situation de handicap qui étaient ravis de pouvoir leur poser des questions et échanger avec eux.

Les questions que pose l'accès à la vie sentimentale, affective et sexuelle
Discussion avec un membre du collectif « Handicaps & Sexualités »

Intervention de François CROCHON, Psychomotricien D.E., Sexologue clinicien, Coordinateur du

CéRHeS
Centre Ressources Handicaps et Sexualités

RAPPORT ANNUEL HALDE 2009

Le deuxième motif de saisine est toujours l'état de santé et le handicap (18,5% contre 21% l'année précédente)

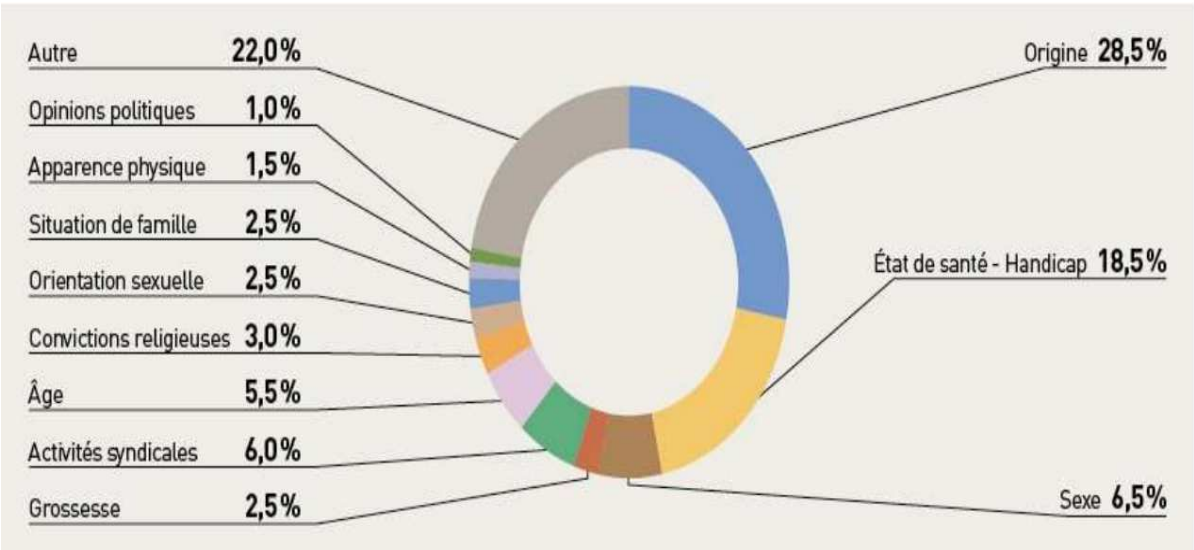

La loi garantie à tous « le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie

- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948),
- Convention Européenne des Droits de l'Homme (1950),
- Charte des Droits de l'Union,
- Code Civil, art. 9,
- Loi du 2 janvier 2002,
- Loi 2005-120 du 11 février 2005,
- Convention relative aux droits des personnes handicapées (ONU 13/12/2006),
- Convention internationale relative aux droits de l'enfant,
- Etc.

L'UNAPEI réaffirme les droits des personnes

Les droits des personnes accueillies dans un établissement ou service sont à considérer comme ***une norme supérieure*** *que toute institution doit impérativement respecter.*

Afin de garantir l'exercice effectif de ces droits, la personne handicapée et ses proches bénéficient d'outils tels que le ***livret d'accueil****, la* ***charte des droits et des libertés****, le* ***règlement de fonctionnement****, le* ***contrat de séjour****, le* ***projet personnalisé d'accompagnement****, mais aussi un* ***Conseil de la Vie Sociale****.*

Références : http://www.unapei.org/article/les-droits-des-personnes.html

Les outils spécifiques de l'institution

Référence légale : Article L.311-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF)

Toute personne prise en charge ou accompagnée dans le cadre d'un établissement ou d'un service social ou médico-social a des droits et libertés individuels :

- Respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité ;
- Accès à toute information ou document relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires ;
- Information sur ses droits fondamentaux et sur les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition ;
- Participation directe ou avec l'aide de son tuteur à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne.

En mai 2006, l'IFOP a réalisé, à l'initiative de l'Association des Paralysés de France (APF), un sondage portant sur ***les Français et les idées reçues à l'égard des personnes en situation de handicap et la discrimination vue par les personnes en situation de handicap*** qui fait apparaître que couple et sexualité sont encore vus comme épreuve ou tabou.

Sondage par téléphone auprès de 804 personnes, représentatives de la population française âgée de 15 ans et plus. Nous ne faisons apparaître que l'item concernant la sexualité.

- 87% des Français interrogés pensent que vivre en couple avec une personne en situation de handicap nécessite du courage.
- 61% pensent que les personnes en situation de handicap n'ont pas de vie sexuelle.

Aborder la question de la vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap nous renvoie à un jeu de représentation croisées autour des définitions mêmes du handicap et de la sexualité au sens large.

S'il n'est pas à douter que les Psychomotricien-ne-s aient intégré dans leurs cliniques les dimensions du développement psychoaffectif de l'enfant et le fait que la sexualité infantile constitue le terreau de la sexualité adulte, la prise en compte de cette dimension auprès des personnes en situation de handicap peut se heurter à de multiples obstacles (stéréotypes, résistances, etc.) inhérents au contexte institutionnel et parfois même à nos propres limites personnelles.

Notre propos qui ne se veut pas académique, puise sa légitimité de la parole même des personnes en situation de dépendance, de leurs aspirations ainsi que de la revue de la littérature qui reste, malheureusement encore, relativement pauvre. Toutefois, il nous semble nécessaire de (re)passer par un travail de définition succinct car, comme nous l'a enseigné Albert CAMUS, mal nommer les choses, c'est ajouter du malheur au monde.

« Contexte de la Sexualité en France » *(2007)*

Sous la responsabilité scientifique de Nathalie BAJOS (Inserm) et de Michel BOZON (Ined), et coordonnée par Nathalie BELTZER (ORS Île-de-France).

12 000 personnes ont accepté de participer à cette recherche et de parler de leurs différents partenaires, de leurs pratiques sexuelles, hétérosexuelles et homosexuelles, des rencontres par Internet, des phases de la vie sans activité sexuelle, des violences subies, de leurs difficultés sexuelles, du recours au viagra…

Les enjeux de santé liés à la sexualité, tels que les infections sexuellement transmissibles et l'infection à VIH en particulier, sont aussi abordés, de même que les retentissements des problèmes de santé sur la vie sexuelle.

De 18 à 69 ans

Adultes de moins de 40 ans sur-représentés

Asymétrie persistante en matière de sexualité entre femmes et hommes

Proportion de personnes qui jugent que la sexualité est indispensable à leur équilibre personnel :

Pour les hommes → 43 %

Pour les femmes → 31 %

La sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuel, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.

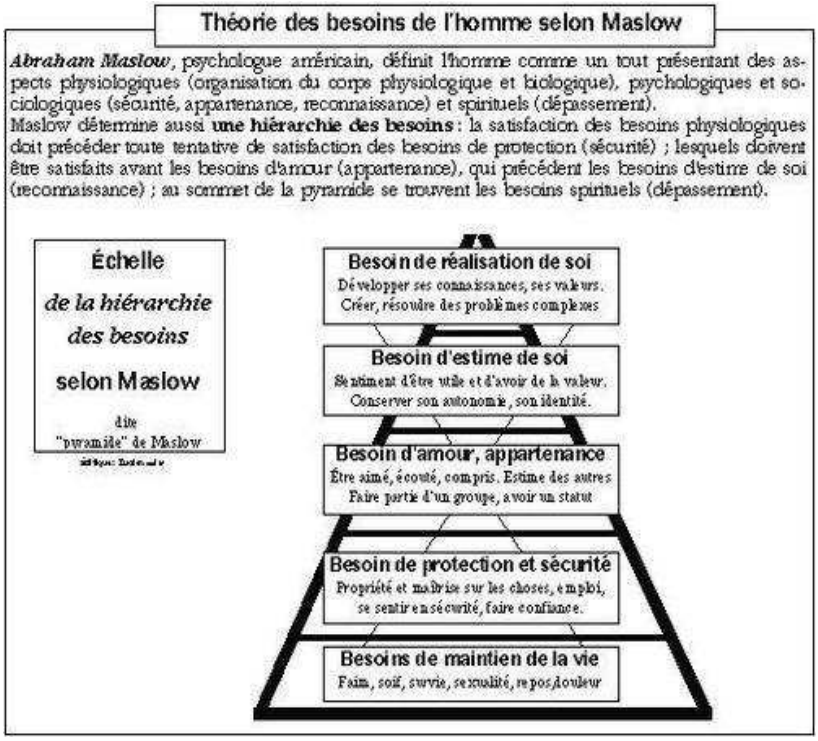

Sexologie

Le mot « sexologie » est formé à partir du latin *sexus* et du grec *logos*, l'expression signifiant : *discours sur le sexe*. La création étymologique du terme « sexologie » est similaire à celles des termes biologie, psychologie, sociologie ou théologie. L'intention est bien de créer un mot qui désigne la science du sexe.

Le mot « sexologie » est apparu en 1911. C'est un mot récent qui désignait à l'époque l'étude de la détermination du sexe des enfants avant la naissance.

Après les années 1960, le mot désignera surtout une discipline médicale d'étude des pathologies de la sexualité.

Actuellement, « sexologie » tend à désigner une science structurée, ayant pour objet l'étude globale de la sexualité.

La sexologie est une science récente.

Les premières études de la sexualité humaine ont été réalisées seulement à la fin du XIXème siècle. Les principaux pionniers sont Richard von Krafft-Ebing, Havelock Ellis, Bronislaw Malinowski et Sigmund Freud. Quant aux premières études scientifiques, elles n'ont été réalisées qu'après la seconde guerre mondiale. Les premiers chercheurs étaient Alfred Kinsey et Masters & Johnson.

La sexologie ne s'est vraiment développée qu'après la période historique et sociologique de la révolution sexuelle des années 1960-1970. Initialement, la sexologie concernait surtout les troubles de la sexualité. Ce n'est que très récemment que la sexologie tend à étudier l'ensemble des faits sexuels des animaux et des Hommes.

Champ de la sexualité humaine

La sexualité n'est pas innée ou naturelle, cela s'apprend… La sexualité n'est pas seulement instinct ou pulsions, besoin, comportements et fantasmes, c'est l'ensemble des comportements et des activités liés à la vie sexuelle et elle ne saurait se réduire uniquement à la génitalité. Il s'agit d'appréhender la sexualité dans une dimension intégrative aux carrefours du somatique, du psychoaffectif et de la dimension sociale.

La sexualité n'est pas innée ou naturelle, cela s'apprend…

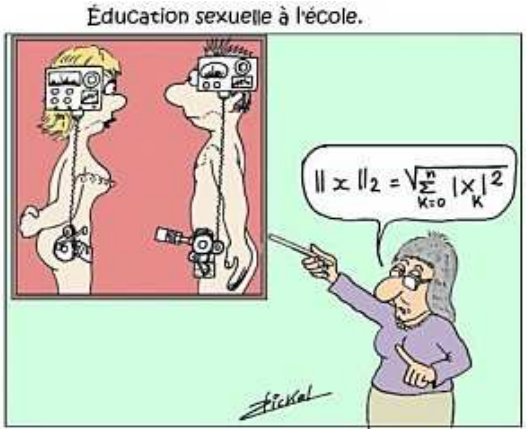

La sexualité n'est pas seulement instinct ou pulsions, besoin, comportements et fantasmes,

- La sexualité se construit et évolue tout au long de la vie
- Elle est une composante essentielle de la personnalité
- Elle fonde nos relations, intimes ou non, avec les autres
- Elle organise le tissu social selon l'attraction ou la répulsion des individus entre eux

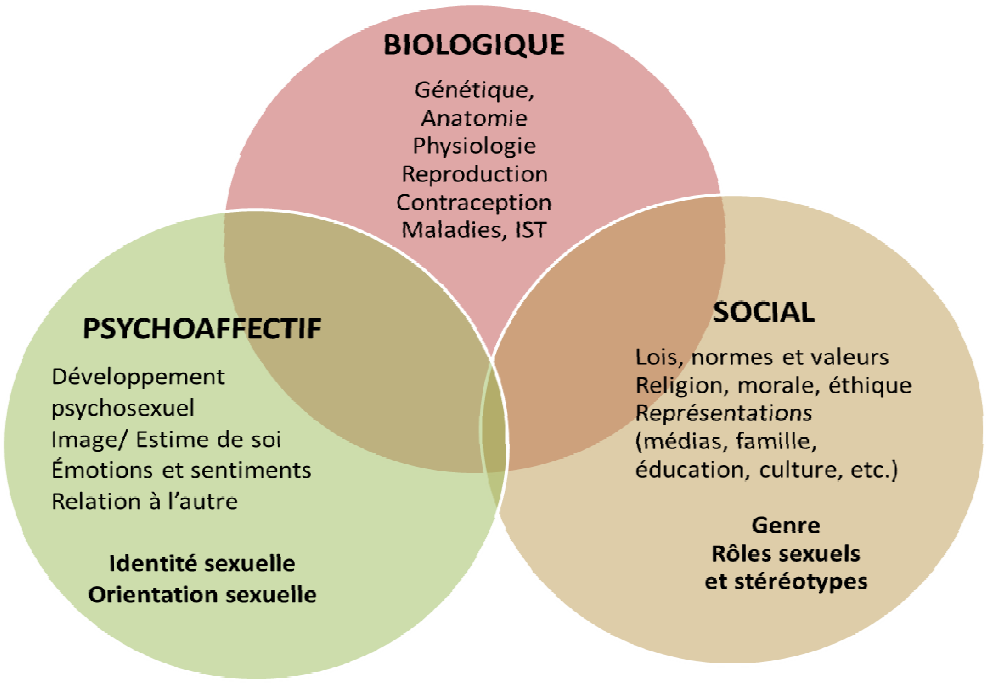

- Elle trouve ainsi sa vraie dimension dans l'altérité.

C'est l'ensemble des comportements et des activités liés à la vie sexuelle et pas seulement la génitalité.

[Chantal PICOD]

Santé sexuelle et droits sexuels

Droits Sexuels – OMS – 2002 –

- Le droit de jouir du meilleur état de santé sexuelle possible grâce notamment à l'accès à des services médicaux spécialisés en matière de santé sexuelle et de reproduction ;
- Le droit de demander, d'obtenir et de transmettre des informations ayant trait à la sexualité ;
- Le droit à une éducation sexuelle ;
- Le droit au respect de son intégrité physique ;
- Le droit au choix de son partenaire ;
- Le droit de décider d'avoir une vie sexuelle active ou non ;
- Le droit à des relations sexuelles consensuelles ;
- Le droit à un mariage consensuel ;
- Le droit de décider d'avoir ou de ne pas avoir des enfants, au moment de son choix ;
- Le droit d'avoir une vie sexuelle satisfaisante, agréable et sans risque.

« La sexualité est ce que chacun de nous en fait : une marchandise onéreuse ou bon marché, un moyen de reproduction, une parade à la solitude, une forme de communication, un instrument d'agression (domination, pouvoir, punition ou oppression), l'amour, l'art, la beauté, un état idéal, le bien ou le mal, le luxe ou la détente, une récompense, une fuite, une raison de se respecter, une forme de tendresse, une sorte de rébellion, une source de liberté, un devoir, un plaisir, une voie vers la paix, un contentieux juridique, une façon de satisfaire curiosité et soif de découverte, une technique, une fonction biologique, l'expression d'un esprit sain ou malade ou tout simplement, une expérience sensuelle. »

[A. OFFIT, sexologue américaine]

Le handicap n'est pas un état figé mais évolutif. C'est une notion relative qui est variable en fonction du contexte et de l'environnement. C'est un état qui peut être modifié grâce à la réduction des déficiences ou au développement des aptitudes ainsi qu'à l'adaptation de l'environnement.

Spécificités Handicap – Vie Affective et Sexuelle ?

NON, car, tout comme chaque être est unique en son genre, le handicap d'une personne n'est finalement dans sa sexualité que l'expression d'une facette supplémentaire de son individualité

NON, mais de nombreux paramètres à prendre en compte comme :

- Nature du handicap ;
- Atteintes primaires directes sur les voies génitales et la procréation ;

- Atteintes secondaires, indirectes, non génitales (douleur fatigue, hygiène) ;
- Atteintes tertiaires psychosociales.

Et c'est bien la fonction du/de la psychomotricien/ne de prendre en compte ces singularités, parfois importantes, dans le cadre d'une approche globale de la personne, selon, entre autres, la nature des déficiences :

- Atteintes primaires directes sur les voies génitales et la procréation
- Atteintes secondaires, indirectes, non génitales (douleur, fatigue, hygiène)
- Atteintes tertiaires psychosociales

Ainsi, toujours selon M. MERCIER, *« il s'agit de mettre en évidence la capacité de la personne handicapée physique à gérer elle-même sa vie affective, au même titre que les valides, et de faire valoir ses droits à une promotion de la santé sexuelle où elle est le premier acteur responsable du processus.*

Chacun a droit à une vie sexuelle et affective épanouissante ; le droit aux relations de plaisir doit être respecté, pour tous, dans les sociétés démocratiques. En matière de vie sexuelle et affective, les personnes handicapées ont droit à la liberté, à l'égalité et à la reconnaissance. »

Dix règles pour ne rien changer

1. Ignorez qu'il y a un problème ;
2. S'il y a un problème, considérez que ce n'est pas le vôtre ;
3. Si c'est votre problème, prouvez qu'il n'y a pas de solution ;
4. S'il y a une solution, soyez sûr d'être incapable de la trouver seul(e) ;
5. Si vous recevez une solution, répondez « oui, mais… » ;
6. Si vous trouvez une solution, interdisez-vous de l'appliquer ;
7. Si vous appliquez une solution, « essayez-la seulement », sans trop y croire ;
8. Si vous échouez au premier essai, ne réfléchissez ni aux causes, ni aux améliorations possibles ;
9. Si vous échouez au deuxième essai, dîtes-vous « jamais deux sans trois » ;
10. Si vous échouez au troisième essai, regrettez d'avoir voulu changer quelque chose et recommencez le cycle en partant du n° 1…

CéRHeS
Centre Ressources Handicaps et Sexualités

Forum de discussion et synthèse des ateliers « Et pour toi, qu'est-ce que la vie sentimentale, affective et sexuelle ? »

Les sept ateliers se sont réunis simultanément, les animateurs disposant de la même fiche d'animation : « Et pour toi, qu'est-ce que c'est la vie sentimentale, affective et sexuelle ? ». Pourtant, les discussions sont parties dans des directions différentes, avec néanmoins des thèmes qui reviennent de façon récurrente.

- **Les thèmes récurrents (abordés dans plusieurs ateliers)**

  - La rencontre est ressentie comme particulièrement difficile, d'où le besoin de créer des conditions environnementales qui permettent la rencontre (l'établissement est vu par certains comme plus propice alors que pour d'autres, il ne permet pas la rencontre…) ; des difficultés également à rencontrer des personnes valides lorsqu'on est en situation de handicap, surtout si on vit en établissement ;
  - La nécessité de la reconnaissance de la sexualité des personnes en situation de handicap comme étant un élément de leur bien être, comme tout à chacun…
  - … et les difficultés à faire reconnaître cette nécessité. Cela reste un sujet tabou ;
  - Le manque d'intimité constaté et vécu dans la très grande majorité des établissements ;
  - Le besoin de sensibiliser et éduquer le regard porté par les personnes valides sur les personnes en situation de handicap, « la peur du handicap. » ;
  - Le besoin de formation des professionnels (médecins, gynéco…) : peur ou pudeur ? ;
  - Le besoin d'une éducation sexuelle adaptée aux personnes en situation de handicap (et à leur âge !) et la nécessité de d'abord se connaître, soi et son corps, et de s'accepter. Au delà de cette affirmation, de nombreux éléments du débat en montrent la nécessité : manque d'info sur la contraception, questions sur l'influence du handicap sur la fécondité, interrogations sur le fait que la masturbation « libère les tensions » aussi bien pour les femmes que pour les hommes et, si pas d'érection matinale, est-ce que c'est physiologique ?, etc. ;
  - Les difficultés liées à la multiplicité des intervenants « sur » son propre corps, on finit par ne plus avoir de sensations au toucher ;
  - Les difficultés (ou non) rencontrées avec les parents pour en parler, mais aussi pour vivre sa sexualité et ses relations affectives. Les vécus sont, sur ce point, très différents, certains parents ayant facilité les relations, d'autres non au contraire, certains parents respectant l'intimité de leur enfant et d'autres racontant tout à tout bout de champ ;
  - Les réticences vis-à-vis de la parentalité des personnes en situation de handicap ;
  - Le manque de respect de l'orientation sexuelle et le fait que l'homosexualité soit toujours vécue comme un double tabou ;
  - L'importance de mettre en œuvre des services d'assistance sexuelle rapidement. Mais aussi, les limites de la loi pour les assistants sexuels et le lien avec la prostitution, notamment du fait que ce soit payant. Sur ce dernier point, les avis divergent : « payer cela me révulse », « je préfère cela à l'intervention d'un soignant. », etc. Se pose en outre la question du coût et de la prise en compte dans la PCH.

- **Les préoccupations plus spécifiques (abordées dans un seul atelier) :**

  - La frustration sexuelle peut amener à des comportements violents de la personne mais aussi de l'institution ;
  - Le chagrin lorsqu'on est quitté ;
  - La peur de la douleur lors de rapports sexuels ;
  - Les difficultés parfois des groupes de parole qui créent des frustrations supplémentaires ;
  - Les frustrations sont encore plus mal vécues lorsque les membres du personnel ont des comportements de séduction entre eux ;
  - La nécessité de se saisir des instances possibles (CVS, etc.) dans une position militante ;
  - La solitude vécue au domicile, surtout à la campagne ;
  - La question des aides humaines : comment accepter dans un couple l'intrusion d'un tiers pour la vie quotidienne ? ;
  - Les couples handi/valide, est-ce de l'amour ? ;
  - Qui peut assurer les soins post-coït ? ;

Une fiche permettant aux jeunes de poser des questions était à leur disposition, 28 jeunes se sont saisis de cette possibilité, le plus souvent avec plusieurs questions sur une même feuille.

Les questions peuvent se regrouper en 4 catégories :

- l'assistance sexuelle (13)
- l'éducation à la sexualité, la connaissance de son corps, des conséquences de son handicap (11)
- le relationnel, la rencontre (9)
- les difficultés de la vie affective et sexuelle en institution (7)

- **L'assistance sexuelle**

Les questions concernent la formation des assistants sexuels, les limites qu'ils peuvent se fixer et la façon dont on peut en trouver.

L'existence et les besoins en matière d'assistants sexuels, y compris pour éviter le mélange des genres (avec les autres professionnels mais aussi en ce qui concerne les parents) n'est jamais questionné, en revanche, le fait que la prestation soit payante et le tarif l'est à plusieurs reprises.

Exemples des questions :

« Est-ce que les aides à la vie sexuelle ont une formation ? »

« Est-ce qu'un jour il existera une loi française qui autorisera les assistants sexuels ? »

« Jusqu'où peut aller l'accompagnement à la sexualité ? »

- **L'éducation à la sexualité, la connaissance de son corps, des conséquences de son handicap**

Le nombre de questions, mais aussi leur nature (parfois très « naïves » ou inquiètes) montre l'étendue des besoins en la matière. Il est évident qu'on sort là de la seule problématique des jeunes en situation de handicap car ce manque d'information concerne l'ensemble des jeunes, mais lorsqu'il s'agit des conséquences du handicap en matière de vie affective, sexuelle ou parentale, elles interpellent tout particulièrement.

Exemples de questions :

« Quand je regarde un film érotique parfois, dans ma tête, cela me met des images, est-ce que c'est normal ? »

« À qui en parler ? »

« Quelles maladies génétiques peuvent être héréditaires ? »

« Comment adapter ma sexualité à mon handicap ? Comment faire avec mon corps ? »

« J'ai plus de 70% de chance de transmettre ma maladie si j'ai un enfant ? Comment éviter cette fatalité ? »

- **Le relationnel, la rencontre**

Autre grosse préoccupation qui émerge des questions : la difficulté à construire une relation, notamment entre personnes en situation de handicap et personne valide, du fait des représentations que la société a des personnes en situation de handicap et de leur vie affective et sexuelle. Mais aussi parce que ce sont les opportunités de la vie qui sont habituellement à l'origine des rencontres, opportunités qui trouvent difficilement à effectuer leur ouvrage dans les situations de handicap et à se concrétiser dans une relation sexualisée. Les questions témoignent parfois d'une immaturité affective qui révèle un manque d'expérimentation directement imputable au handicap.

Exemples de questions :

« Pourquoi en ville les filles elles se cassent quand elles voient un handicapé ? »

« Comment aborder une femme ? »

« Quels conseils peuvent donner ceux qui "s'en sortent" ? »

« Comment aimer sans se faire avoir ? »

- **Les difficultés de la vie affective et sexuelle en institution**

Lorsque l'institution est évoquée, c'est souvent en lien avec la nécessité de respecter l'intimité de la personne. C'est l'entrave, l'interdit, même, qui ressort, bien plus que l'ouverture et l'écoute.

Exemples de questions :

« Comment avoir une vie sexuelle sans contraintes dans une institution ? »

« Dans un établissement où il y a des mineurs et des majeurs, comment ces derniers peuvent-ils avoir un rapport sexuel ? »

« Serait-il possible d'installer des lits à 2 personnes dans les établissements ? »

« Quand existera-t-il obligatoirement des chambres permettant l'intimité d'un couple ? »

« À quand dans les foyers l'intimité, le respect de la personne ? »

- **Les autres questions**

Elles sont liées à la sexualité, comme par exemple :

Le tabou de l'homosexualité : « Pourquoi n'y avait-il aucun exemple d'homosexuel dans le film ? »

La parentalité : « Comment faire quand on est en couple et qu'on veut un enfant ? Que les deux personnes sont en situation de handicap. Comment faire pour que la famille et le corps médical nous aident et acceptent ce choix ? »

Le financement du surcoût de la vie affective : « Il doit être pris en charge, comme les aides techniques. »

Les relations possibles ou posées comme interdites : « Est-ce que je peux avec une relation sexuelle avec un accompagnateur d'APF Évasion ? »

Les questions sont aussi liées, plus largement, à la CNPJ et aux JNJ :

« Comment intégrer la CNPJ ? »

« Quand aura lieu une autre rencontre comme celle-là ? »

Et qu'en pense actuellement l'APF ?
Discussion avec Pascale RIBES, Vice-Présidente de l'APF

« D'abord vous dire combien je suis ravie d'être parmi vous, et que vous ayez choisi de consacrer les JNJ au sujet de la vie affective et sexuelle. Alors merci de votre invitation et merci de continuer à nous interpeller, de nous « booster », et ce, malgré les difficultés de témoigner sur ce sujet, car c'est grâce à vous, les jeunes, que le sujet de la Vie Affective et Sexuelle (VAS) avance. »

- **Qu'en pense l'APF ? C'est d'abord poser la question de comment s'organise et s'élabore la politique APF sur ce sujet. Autrement dit, qu'avons-nous fait ? Que faisons-nous et où en est-on ? Vaste programme…**

« D'abord pour me situer dans le débat, il faut savoir que dans le cadre de ma mission d'administrateur, avec mon homologue Joseph BARBOSA, nous sommes référents du Conseil d'Administration sur le sujet Vie Affective et Sexuelle (VAS). Nous travaillons grâce au soutien technique de la Direction Générale et notamment Bénédicte KAIL, Conseillère Technique chargée du sujet. Joseph et moi-même représentons l'APF au sein du CHS.
Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, j'ai d'abord envie de vous dire que je suis là parmi vous aujourd'hui, pas seulement pour vous informer des actions politiques menées par l'APF, mais d'abord et surtout pour vous écouter, recueillir vos attentes, et ensuite, voir comment, ensemble, à partir de nos échanges, construire et continuer à avancer sur le sujet. »

- **D'un point de vue historique : comment ce débat est né au sein de l'APF ?**

« Cette question a émergé à la fois :
  - *Par l'intermédiaire de votre commission, la Commission Nationale des Jeunes (régulièrement vous abordez ce thème) ;*
  - *Dans nos espaces éthiques : des groupes spécialisés sur les questions de dignité, intimité et sexualité, ont révélé les questionnements et les attentes au grand jour ;*
  - *Par l'intermédiaire de la Commission Nationale des Parents de l'APF (les questions relatives au droit à la parentalité, à la sexualité et au rôle des tiers dans les situations de grande dépendance y sont régulièrement abordées) ;*
  - *Par les questionnements des professionnels de nos services et établissements qui ne sont pas adaptés pour permettre une vie sentimentale ou familiale.*

Bref, la demande d'accompagnement à la VAS a émergée publiquement et fortement et à tous les niveaux de l'association depuis plusieurs années. Poussé par les différents acteurs de l'association, le sujet de l'accompagnement à la VAS est devenu incontournable, et l'APF a décidé d'accompagner publiquement cette réflexion. Pour l'APF, il s'agit ni plus, ni moins, de mettre en œuvre tous les moyens pour permettre aux PSH de vivre, comme tout un chacun, la VAS qu'elles souhaitent avoir. »

- **Où en est-on aujourd'hui, qu'avons-nous fait et que faisons-nous concrètement à l'APF ?**

« D'abord, chronologiquement, en avril 2007 un colloque intitulé « Dépendance Physique, Intimité, Dignité, Sexualité » s'est tenu au Parlement Européen à Strasbourg à l'initiative de 4 associations : la CHA, Handicap International, AFM, APF.

Suite à ce colloque un collectif Handicap et Sexualité a été créé par les 4 associations pour poursuivre la réflexion. En mars 2008, le CHS a été officiellement inauguré au Sénat.
En janvier 2009, l'APF a décidé de faire de ce thème une revendication politique forte dont je vais vous donner les grandes lignes et que je vous invite à lire (document disponible sur le blog). »

- **Pourquoi cette revendication ?**

« La position politique de l'APF est née à la fois de constats et de la demande des différents acteurs de l'association (PSH elles-mêmes, familles, professionnels).
Les constats : de trop nombreuses barrières subsistent encore dans l'exercice du droit à une vie affective sentimentale et sexuelle pour les PSH.
La revendication APF se fonde sur des textes majeurs et incontestables :

- *La convention des Nations Unies sur les Droits des personnes en situation de handicap (PSH) ratifiée par la France le 20/02/2010 ;*
- *La Charte Européenne des Droits Fondamentaux du 07/12/2000 ;*
- *La loi du 11 Février 2005.*

En effet, la loi du 11 février 2005 prône l'accès à tous les droits fondamentaux et libertés fondamentales pour les PSH. Elles ont droit à la compensation des conséquences de leur handicap quelles que soient l'origine et la nature de leur déficience, leur âge ou leur mode de vie […], et, selon nous, la question de l'accompagnement à la VAS ne fait pas exception à ce droit à compensation comme conséquence du handicap, et fait partie intégrante des besoins à prendre en considération. La position politique de l'APF se fonde donc sur des textes indiscutables.
En prenant appui sur ces trois textes majeurs, la revendication de l'APF se décline ensuite par l'affirmation d'un certains nombre de droits et de garantie :

- *Le droit à une vie affective, sentimentale et sexuelle pour chaque PSH, et ce, quels que soient son lieu et son mode de vie (domicile ou établissement) ;*
- *Le droit à l'autodétermination pour chaque PSH dans le domaine de sa vie affective, sentimentale et sexuelle ;*
- *La garantie du respect de l'intimité et de la vie privée à domicile ou en établissement est un préalable incontournable pour créer les conditions permettant de vivre une VAS ;*
- *La création de services d'assistance à la sexualité dans le cadre d'une professionnalisation, d'une formation et d'un encadrement spécifique, dès lors qu'aura été engagée une réflexion sur les modalités et les évolutions réglementaires nécessaires dans ce domaine.*

L'APF ne s'est pas arrêtée à cette revendication politique prise en 2009. Nous ne nous sommes pas contentés de revendiquer et d'énoncer des grands principes. Depuis, nous menons un certain nombre d'actions concrètes dans le sens de ces revendications pour faire évoluer la société. »

- **Comment s'investit aujourd'hui l'APF ?**

Sur le plan politique

« L'APF s'investit à la fois dans :

- *Le collectif Handicap et Sexualité (né en 2007 suite au colloque de Strasbourg) : le CHS a pour objectif de revendiquer, proposer et promouvoir la mise en œuvre d'actions favorisant l'épanouissement et le respect de la VAS des PSH, quels que soient leur âge et leurs déficiences.*

À ce titre, le collectif a effectué de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics. Aujourd'hui, il est devenu un interlocuteur incontournable et reconnu des pouvoirs publics.

- *Le groupe de travail CNCPH « Sexualités, Vie Affective et Parentalité » : au sein du CNCPH, nous avons obtenu des pouvoirs publics, depuis janvier dernier, la mise en place d'un groupe intitulé « Sexualités, Vie Affective et Parentalité » qui est chargé de travailler spécifiquement sur ces questions (le groupe compte une vingtaine d'associations de PSH).*
  L'objectif du groupe est de favoriser l'épanouissement dans le domaine de la VAS, de promouvoir les bonnes pratiques, de produire des préconisations et de faire des propositions concrètes sur ce sujet aux pouvoirs publics (ex : lits médicalisés à 2 places, non remboursés actuellement).

La mise en place de ce groupe de travail au sein même du CNCPH confère aujourd'hui une reconnaissance et une prise en compte officielle par les pouvoirs publics.
L'APF (Bénédicte KAIL et moi-même) est coanimateur du groupe avec le GIHP (Mr BONNET) et dont le rapporteur est l'AFM (Julia TABATH). »

Sur le plan législatif et réglementaire

« Une réflexion est en cours sur les évolutions juridiques nécessaires. Nous travaillons en ce moment (au sein du CHS) avec des juristes et des parlementaires pour proposer une exception à la loi pénale qui permettrait de lever certains obstacles liés au code pénal (la discussion pourrait avoir lieu prochainement à l'Assemblée Nationale, certains élus politiques nous soutiennent pour ne citer que Mr CHOSSY, Mme TRAUTMAN, etc.). (Exception à la loi pénale = faits justificatifs exceptionnels faisant disparaître l'infraction. Ex : un homicide volontaire est un crime, sauf pour les policiers ou les militaires, agissant dans le cadre de leurs fonctions ou même pour un individu menacé dans le cas de légitime défense). »

Création d'une association

« Nous avons également le projet de créer une association permettant à toute personne physique ou morale d'adhérer pour soutenir la création de services d'aide à la sexualité, via des assistants sexuels : CH(s)OSE. »

Groupe de Coopération de Structures Sociales et Médico-sociales (GCSMS)

« Nous avons aussi un projet de GCSMS à destination des professionnels pour une réponse médico-sociale (aspects techniques) bien distincte des actions de revendications politiques du CHS. »

Sur le plan des bonnes pratiques

« Nous tentons au sein de l'Agence Nationale des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ANESMS) de faire avancer la prise en compte de cette question, via les bonnes pratiques (Emmanuel BON). Travailler ce sujet sous l'angle des bonnes pratiques est fondamental pour garantir un traitement équitable dans les établissements. »

Sur le plan de la communication

« Au sein-même de l'APF, nous ne craignons pas d'afficher publiquement nos positions puisque nous avons consacré une fiche complète dans notre plaidoyer intitulée « briser les tabous de la vie affective et sexuelle ». Fiche que l'on doit d'ailleurs à l'obstination des jeunes et à la rédaction de laquelle la CNJ a largement contribuée.

……

« Voilà qui répond en partie à la question qui m'était posée, qu'avons-nous fait et que faisons-nous, que ce soit en interne APF $^{et}/_{ou}$ au sein du CHS (même si le tableau dressé n'est bien évidemment pas exhaustif). »

Pour conclure

« Ouvrir des espaces de débats sur ces questions, relève d'une nécessité en vue de faire avancer la prise en compte de ce besoin. Aujourd'hui, principalement vous les jeunes, mais aussi d'autres PSH (disons moins jeunes), interpellent notre association sur cette question et nous nous devons, à l'APF, d'organiser la réflexion et de tout faire pour accompagner ces demandes et trouver des réponses adaptées. Il s'agit simplement pour l'APF de permettre aux PSH d'accéder à la dimension affective et sexuelle qu'elles souhaitent vivre.

Le sujet de la VAS est un thème majeur, considéré souvent à tort comme accessoire, alors qu'il est central en ce sens qu'il touche à la dignité même de la personne humaine. En effet, c'est l'essence de la vie même, car sans sexualité il n'y a pas d'humanité… Alors pourquoi ne pourrions-nous pas, nous, PSH, y accéder ? Pourquoi n'y aurions nous pas droit ?

Mais pour avancer concrètement, il faut d'abord changer les mentalités, les pratiques et la loi ; bref « bouger les lignes » (notre devise) et vous pouvez compter sur l'obstination de l'APF pour vous accompagner dans cette démarche légitime.

Nous avons visionné un documentaire d'une grande charge émotionnelle qui pose les questions sans tabou, et qui montre bien la détresse, la souffrance des PSH qui ne peuvent, sans aide, vivre leur sexualité, une sexualité épanouissante, celle qu'elles ont choisi. Ce sont ces témoignages, ces expériences de vie, souvent douloureuses et inacceptables, qui doivent nous guider pour continuer notre combat en faveur de la mise en place d'un droit effectif à une VAS de toute PSH moteur avec ou sans troubles associés.

Pour terminer, permettez-moi une petite parenthèse. Vous avez envisagé de mettre l'adresse mail du CHS sur le blog des jeunes : collectif.chs@gmail.com. Merci. C'est une excellente initiative. Cette adresse sera un lien entre nous, elle vous permettra à la fois de solliciter des informations mais également de nous apporter les informations sur vos propres initiatives en région sur ce thème. »*

** depuis les JNJ, l'association CHOSE a été crée, et l'adresse devient : chs.ose@gmail.com*

Soirée festive avec la Production du groupe « Force Majeure », suivie de l'animation d'un DJ

Le groupe musical Force Majeure est venu jouer quelques morceaux en live, dont les titres de son répertoire "Les Marches De La Gloire", "Autrement Capable" ou encore "Bouge-Toi".

- **L'histoire du groupe**

En 1998, à l'IEM APF *« Le Petit Tremblay »**, Karl LEMBURG a la bonne idée d'animer des ateliers d'expression musicale destinés aux jeunes en situation de handicap.

Quatre ans plus tard, face au succès rencontré, le Directeur de l'IEM, Gilles BAUDIER, créé l'association Force Majeure, qu'il présidera.

Le but de cette association est de proposer divers ateliers (chorale, éveil musical, écriture, recherche en musique assistée par ordinateur en vue d'une lutherie adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap, etc.) et son objectif final est la mise en scène de concerts et spectacles jouant sur la mixité entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides.

C'est ainsi que naît le spectacle « Autrement Capable » mêlant danseurs, musiciens et chanteurs, valides ou en situation de handicap et dont les représentations se déroulèrent les 05 et 06 juin 2008.

L'objectif poursuivi par ce projet est, d'une part, d'encourager le développement d'activités artistiques dans les établissements et, d'autre part, d'inciter les centres culturels et artistiques du milieu ordinaire à procéder à la création de sections adaptées.

Le groupe musical Force Majeure est constitué de :

Guillaume DUHAMEL (chant, composition, guitares)
Renaud BOURGOGNE (guitare)
Anthony MUSCARA (chant, composition)
Yansa GOUZIL (violoncelle)
Chloé LAMBERT (violoncelle)
Karl LEMBURG (chef de projet).
Aude RAKOTONANDRIANINA (batterie)
Julien VIANNEY (guitare)
Pascaline LUCAS (violon)
Théophile HARLE (violon)
François DEBRY (son, mix)

* *L'I.E.M. (Institut d'Education Motrice) APF « Le Petit Tremblay » est un établissement qui accueille 51 jeunes de 10 à 20 ans, déficients moteurs avec ou sans trouble associé.*

Un grand merci à eux de nous avoir fait vibrer cette soirée-là !

Les actus de Force Majeure sont disponibles sur le Blog des Jeunes de l'APF
http://jeune.apf.asso.fr/

Synthèse du thème des Journées

Il a été rappelé que l'APF était une boîte à outils et qu'elle a besoin des jeunes pour se renouveler.

Voici les sujets abordés au travers des questionnaires :

- Quelles sont vos envies ?
- Quelles sont les grandes lignes de l'APF ?
- Qu'attendez-vous de l'APF ?

Parmi les sujets abordés, voici ce qui est revenu le plus :

- Comment créer un « Groupe Jeunes » dans ma délégation ?
  Il faut tout simplement en parler au directeur de la délégation et voir ensuite avec le service animation.

La CNPJ est touchée par cette mobilisation, mais ce n'est pas une fin, c'est un début !
Insistez sur la mobilisation de chacun en délégation ! L'APF appartient aux jeunes pour concrétiser leurs projets individuels et collectifs...
Alors, comme le disaient les chanteurs de Force Majeure, ne pas oublier qu'en cas de « coup de mou », il faut se dire « Bouge de toi de là ! », c'est comme le nouveau slogan de l'APF : « Bouge les lignes ».
Tout peut se faire, tout peut se dire, les moyens d'actions de nos projets sont à trouver ensemble. L'organisation de JNJ est aussi possible en région et en délégation, il ne faut pas attendre la proposition mais la devancer.

Parmi des pistes d'actions :

- Rencontrer des MJC ;
- Organiser une « opération testing » (discrimination en boîte de nuit) ;
- Etc.

Conclusion

« À l'occasion de ces Journées, nous avons partagé des moments forts autour d'un programme riche, chargé en émotions…

L'intensité des témoignages, des échanges, autour de la diffusion de films et reportages poignants, alimentés de vos réflexions, a contribué à la richesse de ces journées et à les rendre inoubliables.

Malgré les difficultés de témoigner sur ce sujet tabou, vous avez au contraire manifesté votre souhait de voir se prolonger la réflexion sur ce thème par l'organisation de débats en régions pour viser l'objectif de faire évoluer la loi. Alors continuez ! Par vos actions et participations vous contribuez à l'élaboration des orientations politiques de l'APF de demain. C'est d'ailleurs l'occasion pour moi de souligner les nombreuses contributions de la Commission Nationale Politique de la Jeunesse au Plaidoyer, Livre Vert, etc.

Consacrer les JNJ entièrement au sujet de la VAS était un pari osé, un pari risqué mais un pari gagné.

Un pari au service d'une ambition, celle d'une autre société véritablement inclusive, ouverte à tous, construite pour et par les jeunes.

Tous les ingrédients étaient réunis : humour, sérieux, détente… pour faire de ces journées une réussite, mais encore fallait-il que l'alchimie opère, et vous avez su la rendre opérante.

Alors félicitations, bravo… Vous m'avez impressionnée, non seulement par la qualité de l'organisation des journées, mais surtout par la qualité des débats, par votre engagement, et au-delà, par votre maturité et votre vision politique.

Avec vous, l'avenir de l'APF est assuré. Alors, continuez, vous nous montrez le chemin. »

Pascale RIBES
Vice-présidente de l'APF

Glossaire

A

AFM	**A**ssociation **F**rançaise contre les **M**yopathies
ANESMS	**A**gence **N**ationale des **É**tablissements **S**ociaux et **M**édico-**S**ociaux
ANRS	**A**gence **N**ationale de **R**echerche contre le **S**ida
APF	**A**ssociation des **P**aralysés de **F**rance

C

CA	**C**onseil d'**A**dministration
CASF	**C**ode de l'**A**ction **S**ociale et des **F**amilles
CD	**C**onseil **D**épartemental
CeRHeS	**C**entre de **R**essources **H**andicaps **e**t **S**exualités
CFHE	**C**onseil **F**rançais des personnes **H**andicapées pour les questions **E**uropéennes
CHS	**C**ollectif **H**andicaps et **S**exualités
CHA	**C**oordination **H**andicap et **A**utonomie
CISS	**C**ollectif **I**nterassociatif **S**ur la **S**anté
CNAR	**C**ommission **N**ationale **A**ction et **R**evendication
CNCPH	**C**onseil **N**ational **C**onsultatif des **P**ersonnes **H**andicapées
CNJ	**C**ommission **N**ationale de la **J**eunesse
CNPJ	**C**ommission **N**ationale **P**olitique de la **J**eunesse
CR	**C**onseil de **R**égion
CSIS	**C**onseil **S**upérieur de l'Information **S**exuelle
CVS	**C**onseil de la **V**ie **S**ociale

G

GIHP	**G**roupement pour l'**I**nsertion des personnes **H**andicapées **P**hysiques
GSMS	**G**roupe de coopération de structures **S**ociales et **M**édico-**S**ociales

I

IEM	**I**nstitut d'**É**ducation **M**otrice
INED	**I**nstitut **N**ational **É**tude **D**émographique
INSERM	**I**nstitut **N**ational de la **S**anté et de la **R**echerche **M**édicale

J

JNJ	**J**ournée(s) **N**ationale(s) de la **j**eunesse

M

MJC	**M**aison des **J**eunes et de la **C**ulture

N

NPNS	**N**i **P**auvre **N**i **S**oumis

O

OMS	**O**rganisation **M**ondiale de la **S**anté
ONU	**O**rganisation des **N**ations-**U**nies
ORS	**O**bservatoire **R**égional de **S**anté

P

PH	**P**ersonnes **H**andicapées
PMR	**P**ersonne à **M**obilité **R**éduite
PSH	**P**ersonnes en **S**ituation de **H**andicap

U

UNAPEI	**U**nion **N**ationale des **A**mis et **P**arents d'**E**nfants **I**nadaptés

V

VAS	**V**ie **A**ffective et **S**exuelle
VIH	**V**irus de l'**I**mmunodéficience **H**umaine (Sida)

JNJ 2010
BILAN

CNPJ 05 & 06 NOVEMBRE 2010

- **Taux de retour : 20% (32 sur 164 jeunes)**

- **➢ PREPARATION DES JNJ**
  - **Délai d'information :**
    - > *Très satisfait : 53 %*
    - > *Satisfait : 40%*
    - > *peu satisfait : 7%*
    - > *pas satisfait : 0%*
  - **Réservation hôtelière :**
    - > *Très satisfait : 65%*
    - > *Satisfait : 27%*
    - > *peu satisfait : 8%*
    - > *pas satisfait : 0%*

- **-*R*emarques (chaque item cité une seule fois sauf exception) :**
  - **Remarques négatives:**
    - > Douches sans barres d'appui
    - > Choix des chambres
    - > Taille des chambres
    - > Lieu bruyant
    - > Pas de self le samedi soir
  - **Remarques positives:**
    - > Très bon accueil (cité plusieurs fois)
    - > Très grande réussite dans l'organisation
    - > Bonne accessibilité (Bailleul)

- **➢ ORGANISATION MATERIELLE**
  - **Lieu de la réunion :**
    - > *Très satisfait : 50%*
    - > *Satisfait : 34%*
    - > *peu satisfait : 16%*
    - > *pas satisfait : 0%*
  - **Dates :**
    - > *Très satisfait : 59%*
    - > *satisfait : 41%*
    - > *peu satisfait : 0%*
    - > *pas satisfait : 0%*

- **Durée :**
  - > *Très satisfait : 56%*
  - > *Satisfait : 34%*
  - > *peu satisfait : 6%*
  - > *pas satisfait : 4%*
- **Salle :**
  - > *Très satisfait : 48%*
  - > *Satisfait : 44%*
  - > *peu satisfait : 8%*
  - > *pas satisfait : 0%*

- **Accueil :**
  - > *Très satisfait : 69%*
  - > *Satisfait : 28%*
  - > *peu satisfait : 3%*
  - > *pas satisfait : 0%*
- **Remarques (chaque item cité une seule fois sauf exception) :**
  - > Remarques négatives:
    - – Les micros et le son (cité plusieurs fois)
    - – Absence d'accessibilité pour les personnes déficientes auditives (vélotypie)
    - – JNJ trop dense, trop longue
    - – JNJ devant se dérouler en semaine
  - > Remarques positives:
    - - JNJ trop courte : sur 5 à 7 jours

➤ DEROULEMENT DES JOURNEES

- **Présentation de la CNPJ**
  - > *Très satisfait : 61%*
  - > *Satisfait : 32%*
  - > *peu satisfait : 3,5%*
  - > *pas satisfait : 3,5%*
- **Choix du thème des JNJ**
  - > *Très satisfait : 67%*
  - > *Satisfait : 30%*
  - > *peu satisfait : 0%*
  - > *pas satisfait : 3%*

- **Soirée festive**
  - > *Très satisfait : 67%*
  - > *Satisfait : 26%*
  - > *peu satisfait : 7%*
  - > *pas satisfait : 0%*
- **Discussion sur l'APF de demain**
  - > *Très satisfait : 39%*
  - > *Satisfait : 57%*
  - > *peu satisfait : 4%*
  - > *pas satisfait : 0%*

Ces JNJ ont-elles répondu à vos attentes ?

- ***Très satisfait : 52%***
- ***satisfait : 39%***
- ***peu satisfait : 6%***
- ***pas satisfait : 3%***

Remarques (chaque item cité une seule fois sauf exception) :

- **Remarques négatives:**
  - > Pas assez de bénévoles pour l'accompagnement (cité 2 fois)
  - > Attention aux personnes en difficultés d'élocution
  - > Thème pas assez approfondi, trop axé sur la sexualité et insuffisamment sur la rencontre
  - > L'homosexualité pas abordée
  - > Les ateliers auraient du être organisés par situation personnelle et non par région
  - > Buffet
- **Remarques positives:**
  - > Remerciements, Bravo, Félicitations : + + + (cité 13 fois sur 42 commentaires libres)
  - > A permis des moments de partage entre jeunes
  - > Des actions locales doivent émerger des JNJ

Vos suggestions pour de prochaines rencontres :

- **Approfondir et poursuivre la réflexion sur le thème de la vie sentimentale, affective & sexuelle (cité plusieurs fois)**
- **Faire des regroupements jeunes (idem)**
- **Aborder les thèmes de l'orientation scolaire et de l'accessibilité (dont les transports adaptés), ainsi que le logement**
- **Des temps d'échanges plus importants**
- **Ne pas inviter les parents**
- **Fournir des plans d'accès à l'hébergement**

Taux de retour : 49% (80 sur 164 jeunes)

1- Comment avez-vous connu l'organisation des JNJ (Journées Nationales des Jeunes) ?

- **par la délégation de votre département : 60%**
- **par votre établissement ou service : 30%**
- **le service APF Evasion : 7%**
- **autre (amis, parents) : 2%**
- **par le blog des jeunes : 1%**

2- Quel âge avez-vous ?

- Entre 18 et 20 ans inclus: 20%
- Entre 21 et 23 ans inclus: 24%
- Entre 24 et 26 ans inclus: 26%
- Entre 27 et 30 ans inclus: 26%
- Plus de 30 ans: 4%

4- Quel est aujourd'hui votre mode de logement ?

- Chez vos parents : 39%
- Votre propre logement : 29%
- En alternance établissement/parents : 14%
- Etablissement uniquement : 10%
- En alternance établissement/domicile : 7%
- Autre : 1%

5- Participez-vous à une activité associative ?

- Oui : 70%
- Non : 30%

6- Si oui quel est type d'association fréquentez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

- Association liée au handicap: 52%
- Association sportive : 22%
- Association de loisirs : 20%
- Association culturelle : 15%
- Autre type d'association : 8%
- Association politique : 4%

7- Connaissez-vous l'Association des Paralysés de France (APF) ?

- Oui : 98%
- Non c'est la première fois que j'en entends parler : 0%
- Vous en avez entendu parler mais vous ne connaissez pas bien : 2%

8- Si oui, à quelle occasion avez-vous connu pour la première fois l'APF ?

- Par la fréquentation d'un établissement ou d'un service de l'APF: 35%
- Par vos parents ou autres membres de la famille : 34%
- Par des services sociaux ou médico-sociaux : 10%
- Par vos amis : 9%
- Par la presse : 7%
- Par une autre association : 4%
- Autre (annuaire par exemple) : 4%
- Par les réseaux sociaux (blogs, Facebook, Twitter…) ? : 2%

9- Connaissez-vous la délégation départementale de l'APF ?

- Oui : 80%
- Non : 20%

10- Etes-vous adhérent de l'APF ?

- Oui : 72%
- Non : 27%

11- Etes-vous aujourd'hui usager d'un service ou d'un établissement de l'APF ?

- Oui : 63%
- Non : 37%

12- Avez-vous déjà été usager d'un service ou d'un établissement de l'APF ?

- Oui : 56%
- Non : 44%

13- Avez-vous eu connaissance du projet associatif « Acteur & citoyen ? »

- Oui : 40%
- Non : 60%

14- Connaissez-vous les grandes revendications de l'APF ?

- Oui : 70%
- Non : 30%

Si oui, qu'en retenez-vous ?

- Revenu d'existence / Ni pauvre, ni soumis : 24%
- Accessibilité : 24%
- Egalité des droits : 19%
- Les JNJ : 5%
- « C'est utile et important » : 5%
- Le projet associatif Acteur et citoyen ! : 3%
- Une Société ouverte à tous : 3%
- L'insertion professionnelle : 3%
- Les manifestations: : 3%
- La lutte contre les discriminations : 2%
- La sensibilisation : 2%
- La rupture de l'isolement : 2%
- L'autonomie : 2%
- « On est tous faits pour aimer la vie » : 2%

15- Si vous deviez choisir 3 thèmes d'actions prioritaires parmi les suivants, quels seraient-ils ? (cochez 3 cases)

- Reconnaître la vie affective, sentimentale et sexuelle : 60%
- Concevoir et aménager un environnement accessible à tous : 60%
- Garantir un revenu d'existence décent à tous : 38%
- Permettre l'exercice de la citoyenneté/respecter la dignité : 38%
- Soutenir l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, aux vacances, avec tous : 34%
- Ouvrir la vie professionnelle à tous : 28%
- Assurer une éducation et une scolarité pour tous, avec tous : 23%
- Préserver la santé et le bien-être de chacun : 18%
- Financer toutes les dépenses liées au handicap : 13%
- Permettre et améliorer la vie en famille : 5%

16- Citez les deux outils de communication qui vous utilisez le plus parmi les suivants pour être informé d'un évènement (réunion, sortie, loisir, manifestation…) ? (cochez 2 cases)

- Mail : 63%
- Appel téléphonique: 52%
- Courrier papier : 30%
- Facebook : 29%
- SMS : 28%
- Blog : 9%
- Twitter : 0%